



Prestations d'Appui Conseil RH

Des accompagnements RH personnalisés pour vous accompagner dans votre développement

grâce aux diagnostics et prestations RH proposés par l'OPCO ATLAS.



Pour qui?

✓ Les entreprises de moins de 250 salariés, adhérentes à ATLAS et à jour de leur obligation de formation.

Pourquoi?

✓ Accompagner les TPE et les PME à optimiser leurs actions RH pour faire évoluer leur organisation et renforcer leur efficacité.

Comment?

Grâce à des accompagnements de courte durée (3 à 4 jours) visant à diagnostiquer, préconiser et construire des plans d'actions ainsi que des premiers outils opérationnels.

Avec qui?

- ✓ Un consultant Agilité RH vous accompagne pendant la prestation.
- ✓ Votre Conseiller-Atlas vous aide à identifier votre besoin et le dispositif adéquat. Il vous accompagne à l'issue de la prestation pour renforcer son efficacité.



Les dispositifs existants

- Le diagnostic individuel de positionnement professionnel accompagne un salarié à faire l'inventaire des compétences acquises et de celles à développer pour mettre en place un plan d'action.
- L'accompagnement à l'élaboration de plan d'actions RH/formation a pour objectif de vous aider à optimiser vos actions RH visant à accompagner l'évolution de l'organisation.
- 3. L'accompagnement « Gestion des carrières, des potentiels et des talents » a pour objectif de vous aider à valoriser les potentiels et les talents de vos collaborateurs pour favoriser leur épanouissement au sein de l'entreprise.
- 4. Le diagnostic collectif de positionnement professionnel a pour objectif de vous aider à identifier les compétences d'une équipe pour améliorer l'efficacité collective.



Notre couverture régionale

Pour les dispositifs 1/2/3:

- île-de-France
- Hauts de France
- Normandie
- Grand Est
- Pays de la Loire

- Nouvelle Aquitaine
- Centre Val de Loire
- Provence Alpes Côte d'Azur
- Occitanie
- Auvergne Rhône-Alpes

Pour le dispositif 4 (diagnostic collectif) :

- île-de-France
- Grand Est
- Pays de la Loire

- Nouvelle Aquitaine
- Provence Alpes Côte d'Azur



Financement

Effectifs de l'entreprise au 31 décembre 2019	Modalités de financement classiques	Modalités de financement exceptionnel jusqu'au 15/10/2020
Entreprises de 1 à 49	80% pris en charge par	100% pris en charge par
salarié.es	ATLAS	ATLAS
Entreprises de 50 à 250	50% pris en charge par	50% pris en charge par ATLAS
salarié.es	ATLAS	

Le reste à charge de l'entreprise est conditionné au versement volontaire.

Vous avez la possibilité de bénéficier de deux prestations de conseil par année civile.

Contact téléphonique : 01 47 39 02 02 info@agiliterh.fr

site web : www.agiliterh.fr



2 diagnostics et 2 accompagnements pour vous accompagner dans votre développement!

1. Le diagnostic individuel ou «Positionnement Professionnel» permet d'élaborer un diagnostic sur un collaborateur qui sur-performe ou qui sous-performe ou qui a un projet d'évolution interne et identifier des actions adéquates pour l'accompagner dans sa situation.

2. L'accompagnement permet de faire avancer un sujet à enjeux dans les domaines RH/Formation, à mettre en place un plan d'action et à construire des outils opérationnels pour structurer et mettre en œuvre le sujet.

Quelques Exemples : Identifier les compétences d'un collaborateur qui vise un poste différent pour élaborer un plan d'action ...

Quelques Exemples: Elaborer un plan de formation, organiser l'Entretien Professionnel, Développer un processus d'intégration, lancer une academy digitalisée, élaborer des fiches de poste, des descriptions de fonctions ...

4. Le diagnostic « collectif » a pour objectif de vous aider à évaluer et renforcer l'efficacité collective d'une équipe sur la base de ses compétences individuelles et collectives.

2. L'accompagnement Gestion des carrières et des talents permet d'aider l'entreprise à identifier les actions permettant de dynamiser la gestion des carrières de ses collaborateurs et ainsi les fidéliser.

Quelques Exemples : identifier les compétences collectives de salariés qui sont pressentis pour une évolution vers un poste de management ...

Quelques Exemples : Développer un cursus pour Hauts potentiels, identifier des aires de mobilité et mettre en place un processus d'évolution interne, logique employer branding





Modalités de prise en charge

- 1. Nous vous proposons un entretien préalable afin d'identifier vos attentes et la prestation la mieux adaptée.
- 2. Nous déterminons la période sur laquelle vous souhaitez l'accompagnement.
- 3. Vous faites votre demande de prise en charge auprès de votre Conseiller ATLAS.
- 4. Nous signons ensemble un **protocole d'accord** qui reprend la prestation et nos clauses contractuelles.
- 5. La mise en œuvre de l'accompagnement peut commencer et notre consultant se déplace sur site selon un calendrier défini ensemble.
- 6. La clôture de l'accompagnement a lieu avec votre Conseiller ATLAS lorsqu'il/elle a la possibilité d'être présent(e) afin de vous accompagner sur le suivi des actions.

Contact téléphonique: 01 47 39 02 02

Mail: info@agiliterh.fr Site web: www.agiliterh.fr